

Roissy, le 7 janvier 2021

Été 2021 : Air France desservira les Antilles, la Guyane et La Réunion depuis Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly

Air France renforce sa desserte des Outre-mer. L'été prochain, la compagnie reliera les Antilles (Pointe-à-Pitre en Guadeloupe et Fort-de-France en Martinique), la Guyane (Cayenne) et La Réunion (Saint-Denis de La Réunion) à Paris-Charles de Gaulle, en complément de l'offre au départ de Paris-Orly. Jusqu'à 56 vols seront assurés chaque semaine entre ces destinations et les deux aéroports parisiens, permettant des correspondances vers l'ensemble du réseau court, moyen et long-courrier de la compagnie.

Lancées en décembre dernier, les liaisons entre Paris-Charles de Gaulle et les Antilles verront leurs fréquences augmenter, avec 7 vols par semaine de/vers chacune des deux îles.

Les liaisons entre Paris-Charles de Gaulle et Cayenne et entre Paris-Charles de Gaulle et Saint-Denis de La Réunion ouvriront respectivement les 2 et 6 avril 2021.

Programme de vols – saison été 2021 :

- **De/vers Pointe-à-Pitre : 18 vols directs par semaine**
 - 11 vols directs par semaine au départ de Paris-Orly
 - 7 vols directs par semaine au départ de Paris-Charles de Gaulle
- **De/vers Fort-de-France : 14 vols directs par semaine**
 - 7 vols directs par semaine au départ de Paris-Orly
 - 7 vols directs par semaine au départ de Paris-Charles de Gaulle
- **De/vers Cayenne : 10 vols directs par semaine**
 - 7 vols directs par semaine au départ de Paris-Orly
 - 3 vols directs par semaine au départ de Paris-Charles de Gaulle les mercredis, vendredis et dimanches à compter du 2 avril 2021
- **De/vers Saint-Denis de La Réunion : 14 vols directs par semaine**
 - 7 vols directs par semaine au départ de Paris-Orly
 - 7 vols directs par semaine au départ de Paris-Charles de Gaulle à compter du 6 avril 2021

Les vols seront assurés en Boeing 777-200 et -300 équipés des cabines Business, Premium Economy et Economy.

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes dans l'ensemble des points de vente Air France dont www.airfrance.com. Dans le cadre de sa politique commerciale, Air France propose actuellement des billets modifiables sans frais, quel que soit le tarif sélectionné, pour des voyages jusqu'au 30 septembre 2021.

Avant tout voyage, Air France encourage ses clients à prendre connaissance des formalités en vigueur, notamment en matière de tests COVID, en consultant le site airfrance.traveldoc.aero. Pour rappel, la présentation d'un test COVID négatif est actuellement obligatoire pour tout déplacement vers les Outre-mer.

Parce que la sécurité de ses clients et de ses personnels est sa priorité absolue, Air France maintient les mesures sanitaires Air France Protect avec le nettoyage renforcé des avions avant chaque départ, la prise de température lors de l'embarquement vers certaines destinations, et le port du masque chirurgical, rendu obligatoire tout au long du voyage.

Service de presse Air France : + 33 (0)1 41 56 56 00 - corporate.airfrance.com - Twitter : @AFnewsroom